

GRIFFITHS, Ann L. *Building Peace and Democracy in Post-Conflict Societies*. Halifax, Centre for Foreign Policy Studies, Dalhousie University, 1998, 179 p.

Éric Brunat

Volume 30, Number 4, 1999

Les relations internationales des régions en Europe

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/704097ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/704097ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Brunat, É. (1999). Review of [GRIFFITHS, Ann L. *Building Peace and Democracy in Post-Conflict Societies*. Halifax, Centre for Foreign Policy Studies, Dalhousie University, 1998, 179 p.] *Études internationales*, 30(4), 821–823.
<https://doi.org/10.7202/704097ar>

La communication de G. Gonzalez consiste à montrer que malgré le principe de la relativité qui caractérise le droit international, la CIJ fait place à l'initiative d'un État tiers qui dispose d'un droit d'intervention. Autrement dit, le règlement territorial peut avoir des effets pour ceux qui l'ont sollicité, mais aussi pour tous ceux qui se trouvent en relation avec les principaux intéressés.

Marcelo Kohen révèle à quel point le règlement territorial par la CIJ participe largement au maintien de la paix et de la sécurité internationale. Cette participation apparaît d'abord dans l'interprétation par la cour des règles du droit international dans une perspective qui tient compte des buts fondamentaux de l'ONU. Ensuite, la Cour peut dans certains cas faire valoir d'autres principes ou critères pourvu qu'ils contribuent à la sécurité et à la paix.

En somme, ce qui ressort de manière plus globale de cet ouvrage, est que le territoire constitue le fondement de l'État et que le juge « continuera encore à perfectionner ses méthodes d'analyse afin de mieux évaluer les titres juridiques » (M. Flory) et contribuera à assurer le maintien de la paix et la sécurité pour la société internationale.

La démarche empruntée par les auteurs et la rigueur en matière d'analyse apportent un nouvel éclairage sur la mission du juge en contentieux territorial et restitue à la notion du territoire, dont certains ont prédit la mort, son actualité et son importance en tant qu'assise matérielle de l'État.

Saïd HAMDOUNI

CONFLITS ET MAINTIEN DE LA PAIX

Building Peace and Democracy in Post-Conflict Societies.

Griffiths, Ann L. Halifax, Centre for
Foreign Policy Studies, Dalhousie
University, 1998, 179 p.

Cet ouvrage est le résultat d'une conférence organisée par le Centre for Foreign Policy Studies à Halifax, Université Dalhousie, le 27 mars 1998. Il regroupe une douzaine de contributions dont l'objet principal est d'étudier et de rendre compte du lien qui existe entre la construction de la paix, de la démocratie et de la société civile. Une série de conflits est analysée, issus pour une large part de la recomposition de l'environnement international après la fin de la guerre froide. Bien que souvent qualifiées seulement de conflits d'origine ethnique, religieuse ou encore nationale, la plupart des violences identifiées sont liées à la période de l'après-guerre froide qui facilite pourtant, par ailleurs, de nombreux processus démocratiques de transition. En effet, l'une des contraintes principales de cette période de transformations économiques, politiques et sociales est l'émergence de poussées démocratiques combinées à la remise en cause des zones d'influence jusqu'alors largement figées par les rapports de force internationaux.

La liberté et la démocratie comme contraintes de la transformation post guerre froide constituent donc le fil conducteur des actes de la conférence d'Halifax édités par Ann L. Griffiths, docteur en sciences politiques et spécialiste des études des conditions et

contraintes qui accompagnent la construction de la paix, de la démocratie et donc des sociétés civiles. Il s'agit à l'appui de contributions inégales d'un propos d'étape. Ce petit ouvrage est une invitation à la recherche, infiniment utile et complexe, au croisement de l'économie, de la sociologie, de l'histoire, avec au cœur, la constitution et le renforcement de sociétés civiles et l'indispensable construction institutionnelle. L'approfondissement est donc indispensable pour sérier les thèmes et les problèmes et plus encore pour bien articuler les métaphénomènes – généraux par définition, avec les volontés et ressentis individuels. Les émergences et recompositions de la période s'appuient et engagent le niveau individuel et vont jusqu'aux actions internationales qui sont du ressort des États. Il y a par conséquent des recompositions de pouvoir multiples avec des compétitions internes et externes, souvent opaques et sévères dans un contexte de cadre légal non stabilisé voire inexistant. L'ambition des recherches de l'éditeur et du Centre for Foreign Policy Studies, pourrait être de travailler l'absence de transfert spontané entre l'effacement des actions étatiques et les émergences démocratiques. La société civile se construit et la démocratie, la liberté et la paix doivent pouvoir s'appuyer sur des institutions stables claires et respectées. Ainsi le retrait des ordres anciens et les démantèlements institutionnels de la période ne conduisent pas spontanément vers la paix et la démocratie. L'ouvrage suscite ce point majeur, il pose les jalons d'une recherche d'une grande importance dont l'issue est de profiler et de donner un contenu à l'action de l'État pour consolider les processus démocrati-

ques et apaiser les conflits émanant des incohérences systémiques et institutionnelles. Ainsi par exemple les pays de la Communauté des États Indépendants souffrent aujourd'hui d'un recul sans précédent, qualitatif et quantitatif de leur production, et des conditions de la production, pour avoir négligé, parfois avec l'aide « d'experts » occidentaux, le fait qu'il n'y ait pas de vase communicant entre l'État et le marché, au sens où à un « moins d'État » correspondrait spontanément un « plus de marché ». La Russie et d'autres pays de la CEI n'ont désormais ni État, ni marché et se trouvent dans une situation d'incohérence systémique et de blocage structurel très sérieux. Il convient par conséquent de redonner une place à l'État donc à des institutions crédibles. Il s'agit de développer un cadre légal respecté pour fonder une société civile, pour créer les conditions de l'investissement, de la création d'activités, de l'économie marchande, de la paix et de la démocratie.

Comment développer une culture politique démocratique capable de gérer les conflits et difficultés en dehors d'un contexte de violence – armée ? Cette question fondamentale est le point d'appui des contributions dont l'objectif *in fine* est de montrer que la paix et la démocratie sont imbriquées en permettant l'expression des différences à « l'intérieur du système ». Or la plupart des conflits au cours de la dernière décennie se sont déroulés au sein d'États plutôt qu'entre pays différents. D'où l'effort qu'il convient de déployer afin de promouvoir la démocratie et une véritable culture de paix.

Les contributions retenues tentent de couvrir un champ de travail particulièrement ambitieux. Comment soutenir la paix, comment et au nom de quelles règles et philosophies intervenir ? Le traitement de ces thèmes suscite l'intérêt avec les deux premiers chapitres et deux éléments centraux : un esprit de synthèse et la mise en évidence de la complexité – voire de l'inédit des situations quant à l'état des sociétés civiles et de façon plus théorique, de l'articulation entre la société civile et la construction de la paix et de la démocratie.

Suivent ensuite des illustrations travaillées avec plus ou moins de rigueur ou de charpente théorique (le chapitre sur la Russie mérite un peu plus d'informations et de profondeur d'analyse). Le lecteur aura en revanche des éléments solides permettant de réfléchir sur les situations en Angola et au Rwanda, sur la transition démocratique en Afrique du Sud, sur les liens entre les forces de sécurité et le développement économique en Haïti et plus généralement sur les relations possibles entre les civils et les militaires dans les sociétés en transformation pour aller vers une démocratie stable et respectée. La question des réfugiés et le rôle croissant – et complexe des organisations non gouvernementales sont également étudiés ainsi que les nouvelles articulations entre les actions étatiques, celles émanant des sociétés civiles et les coopérations internationales visant à construire la paix durable.

Il ressort de cet ouvrage – infiniment utile dans le contexte européen actuel et dans le cadre de transitions/transformations non achevées et iné-

dites pour la plupart, une incitation à la recherche. Ce travail est aussi une invitation à ne pas tomber dans le piège des conseils standards issus de modèles dont le caractère transférable n'est pas immédiat. La complexité des situations suppose des schémas particuliers et adaptés pour atteindre l'objectif central de paix et de démocratie.

ÉRIC BRUNAT

*Faculté de Droit et d'Économie
Domaine Universitaire de Jacob Bellecombette
Chambéry, France*

Autonomy, Flexible Solutions to Ethnic Conflicts.

LAPIDOTH, Ruth. Herndon, United States
Institute of Peace Press, 1997, 288 p.

L'auteure, Ruth Lapidoth, était particulièrement bien préparée pour procéder à l'analyse de l'un des concepts les plus difficiles à expliciter en droit international et en relations internationales, celui d'autonomie politique. Membre de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye, professeure de droit international à l'Université de Jerusalem, elle a participé activement aux négociations relatives à l'autonomie de la Palestine. Son ouvrage présente le fruit de recherches menées au United States Institute of Peace et déjà partiellement publiées dans certaines revues scientifiques.

Disons-le d'emblée – et le lecteur aura tôt fait de le constater en progressant dans le livre –, l'un des mérites de l'auteure est de dissiper avec une grande clarté l'hypothèse selon laquelle le droit à l'autodétermination des peuples implique nécessairement leur droit à la sécession. Elle distin-